

Portant nomination de Monsieur NZABA BOUENDE  
Attaché des SAF de 1° échelon en qualité de  
Délégué du Secrétariat Général à la Fonction  
Publique et au Travail et Chef de Service du  
Personnel au Secrétariat Général à l'Industrie.

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE  
DU PARTI,  
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
MINISTRE DU PLAN.

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977 ;

Vu l'acte n° 005 du 19 Mars 1977 du Comité Central du Parti Congo-  
lais du Travail portant création du Comité Militaire du Parti, fixant ses  
attributions ;

Vu l'acte n° 001 du 3 Avril 1977 portant organisation et structu-  
rant le Comité Militaire du Parti ;

Vu le Decret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des membres  
du Conseil des Ministres ;

Vu le Decret n° 78/061 du 3 Février 1978 portant réorganisation du  
Ministère de l'Industrie et du Tourisme ;

Vu l'Ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice  
du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;

Vu le Decret n° 78/349 du 8 Mai 1978 portant délégation de certaines  
attributions du Ministre du Travail aux autres Ministères et fixant les attri-  
butions des délégués du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Tra-  
vail auprès des Administrations Centrales ;

Vu la Décision du Comité Militaire du Parti en sa séance du 5 Novem-  
bre 1977.

**DECRETE :**

**ARTICLE 1er.** - Monsieur NZABA BOUENDE, attaché des SAF de 1° échelon est nommé  
Délégué du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail auprès  
du Secrétariat Général à l'Industrie.

**ARTICLE 2.** - L'intéressé assumera les fonctions de Chef de Service du Personnel  
auprès du Secrétariat Général à l'Industrie.

**ARTICLE 3.** - Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au  
présent décret.



.../...

**ARTICLE 4.-** Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré au Journal Officiel de la République Populaire du Congo, publié et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 11 SEPTEMBRE 1978

Le Deuxième Vice-Président  
du Comité Militaire du Parti,  
Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement, Ministre du Plan.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre du Travail et de la  
Justice,

Alphonse MOUSSOU-POUMET

Le Ministre des Finances

Henri LOPES

Le Ministre de l'Industrie  
et du Tourisme.

S. O. P. E.